RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00067
Numéro SIREN : 847 593 498
Nom ou dénomination : ABEILLE VIDANGE 87

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2023 sous le numéro de dépôt 2990

ABEILLE VIDANGE 87 **N°2065** - 2023

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SARL ABEILLE VIDANGE 87
Adresse du principal établissement	404 ROUTE DE TOULOUSE 87000 LIMOGES
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère

B - ACTIVITÉ — Si vous avez changé d'activité ☐ — Activités exercées : COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15 % : 37 841 — Déficit

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 - Plus-values — PV à long terme imposables au taux de 15%

PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	ZFU - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer — dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.

2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS — Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ — Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt dformulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable				
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐

Nom et adresse :

- du Comptable : Indép. — SAS ACEC FAUCHER FERRIER ET ASSOCIES 8 AVENUE MENDES FRANCE 23000 GUERET
- du Conseil :
- du CGA ou du viseur conventionné :
- du prestataire :

certifié conforme

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
MILASSIN HENRY GERANT 2 87000 LIM	100	2022	41 500				

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé I	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH	160 000	AI		160 000	160 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	115 487	AS	48 374	67 113	50 125
Autres immobilisations corporelles	AT	34 943	AU	19 019	15 924	19 641
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes (2)	AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT			
Autres participations (2)	CU		CV			
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC			
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE			
Prêts (2)	BF		BG			
Autres immobilisations financières (2)	BH	4 210	BI		4 210	4 000
TOTAL II	BJ	**314 640**	BK	**67 393**	**247 247**	**233 766**
Matières premières, approvisionnements	BL	7 711	BM		7 711	9 885
En cours de production : - de biens	BN		BO			
En cours de production : - de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)	BX	125 641	BY	814	124 827	136 544
Autres créances (3)	BZ	44 778	CA		44 778	14 796
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	114 203	CG		114 203	85 302
Charges constatées d'avance (3)	CH	14 264	CI		14 264	17 956
TOTAL III	CJ	**306 596**	CK	**814**	**305 782**	**264 482**
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes de remboursement des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	**621 236**	IA	**68 207**	**553 029**	**498 248**

(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP		(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks			Créances	

116

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

			Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital social ou individuel (1) (dont versé)	10 000	DA	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB		
Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)		DD	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG	34 161	34 161
Report à nouveau		DH	42 352	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI	32 403	42 352
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL I		DL	**119 916**	**87 513**
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL II		DO		
Provisions pour risques		DP		
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL III		DR		
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	156 632	162 484
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI		DV	25 493	9 170
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	175 118	102 939
Dettes fiscales et sociales		DY	72 839	132 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	3 032	3 938
Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL IV		EC	**433 114**	**410 734**
Écarts de conversion passif **V**		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		EE	**553 029**	**498 248**

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	326 342	410 734
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 611	

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations: Réévaluation ou mise en équivalence		Augmentations: Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ			D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	**160 000**		KE		KF	
Immobilisations corporelles								
Terrains		KG			KH		KI	
Constructions - Sur sol propre	(dont composants) L9	KJ			KK		KL	
Constructions - Sur sol d'autrui	(dont composants) M1	KM			KN		KO	
Constructions - Inst. gales., agmt, amgt, constr.	(dont composants) M2	KP			KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillage industriels	(dont composants) M3	KS	80 647		KT		KU	34 840
Autres immos corporelles - Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV	1 665		KW		KX	
Autres immos corporelles - Matériel de transport		KY	16 500		KZ		LA	2 006
Autres immos corporelles - Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	13 839		LC		LD	933
Autres immos corporelles - Emballages récupérables et divers		LE			LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours		LH			LI		LJ	
Avances et acomptes		LK			LL		LM	
	TOTAL III	LN	**112 651**		LO		LP	**37 779**
Immobilisations financières								
Participations évaluées par mise en équivalence		8G			8M		8T	
Autres participations		8U			8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP			IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	4 000		IU		IV	210
	TOTAL IV	LQ	**4 000**		LR		LS	**210**
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	**276 651**		ØH		ØJ	**37 989**

CADRE B - IMMOBILISATIONS			Diminutions: Virement	Diminutions: Cessions ou mise en équivalence	Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence: Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ	DØ	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV	LW **160 000**	IX
Immobilisations corporelles						
Terrains		IP		LX	LY	LZ
Constructions - Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
Constructions - Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
Constructions - Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS		MG	MH	MI
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 115 487	ML
Autres immos corporelles - Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU		MM	MN 1 665	MO
Autres immos corporelles - Matériel de transport		IV		MP	MQ 18 506	MR
Autres immos corporelles - Matériel bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 14 772	MU
Autres immos corporelles - Emballages récupérables et divers		IX		MV	MW	MX
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	NH **150 430**	NI
Immobilisations financières						
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
Autres participations		I0		ØX	ØY	ØZ
Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 4 210	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK **4 210**	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL **314 640**	ØM

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant [x]

CADRE A	Determ. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	30 522	QA	17 852	QB		QC	48 374
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	675	QE	227	QF		QG	902
	- matériel de transport	QH	6 401	QI	3 374	QJ		QK	9 775
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 287	QM	3 055	QN		QO	8 343
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**42 885**	QV	**24 508**	QW		QX	**67 393**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		**0N**	**42 885**	**0P**	**24 508**	**0Q**		**0R**	**67 393**

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres Colonne ①		Mode dégressif Colonne ②		Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ③		Différentiel de durée et autres Colonne ④		Mode dégressif Colonne ⑤		Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ⑥			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions														
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corp.														
- inst. gales, agenc et am des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	**NP**		**NQ**		**NR**		**NS**		**NT**		**NU**		**NV**	

Total général *non ventilé* (NP + NQ + NR)	NW		Total général *non ventilé* (NS + NT + NU)	NY		Total général *non ventilé* (NW - NY)	NZ	

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions règlementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X		TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions règlementées (à détailler)	3Y		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges 4A		4B	4C	4D
	- Garanties données aux clients 4E		4F	4G	4H
	- Pertes sur marchés à terme 4J		4K	4L	4M
	- Amendes et pénalités 4N		4P	4R	4S
	- Pertes de change 4T		4U	4V	4W
	- Pensions et obligations similaires 4X		4Y	4Z	5A
	- Impôts (à détailler) 5B		5C	5D	5E
	- Renouvellement des immobilisations 5F		5H	5J	5K
	- Gros entretien et grandes révisions EO		EP	EQ	ER
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer 5R		5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations :	- Incorporelles 6A		6B	6C	6D
	- Corporelles 6E		6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence 02		03	04	05
	- Titres de participation 9U		9V	9W	9X
	- Autres immo. financières (à détailler) 06		07	08	09
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W 814
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B		TY **814**	TZ	UA **814**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB **814**	UC	UD **814**
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE 814	UF	
	- Financières		UG	UH	
	- Exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	1O	

HT

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
Autres immobilisations financières	UT	4 210	UV		UW	4 210
Clients douteux ou litigieux	VA	448		448		
Autres créances clients	UX	125 194		125 194		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO	Z1					
Personnel et comptes rattachés	UY					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	437		437		
État et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices	VM	3 646		3 646		
État et autres collectivités publiques : - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 310		16 310		
État et autres collectivités publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
État et autres collectivités publiques : - Divers	VP	1 758		1 758		
Groupe et associés (2)	VC					
Débiteurs divers	VR	22 627		22 627		
Charges constatées d'avance	VS	14 264		14 264		
TOTAL	VT	**188 893**	VU	**184 683**	VV	**4 210**

Renvois :		
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	32 591	11 019	21 572	
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	124 041	38 841	85 200	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	175 118	175 118		
Personnel et comptes rattachés	8C	36 271	36 271		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	17 966	17 966		
État et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques : - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	18 433	18 433		
État et autres collectivités publiques : - Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques : - Autres impôts, taxes et ass.	VQ	168	168		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	25 493	25 493		
Autres dettes	8K	3 032	3 032		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	**433 114**	VZ **326 342**	**106 772**	

Renvois :		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	32 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	42 431
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)	VL	

HT1

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS						31/12/2022
				Bénéfice comptable de l'exercice	WA	32 403
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY	
Impôt sur les sociétés					I7	5 676
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées						
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)					I8	
- Imposées au taux de 0 %					ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme					WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR	
Réintég. div. (à détailler) dont - Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW	WQ	
			Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
				TOTAL I	WR	**38 079**

II - DÉDUCTIONS						
				Perte comptable de l'exercice	WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.					WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice					WU	
Plus-values nettes à long terme - Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)					WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)					WH	
- Imposées au taux de 19 %					WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
- Imputées sur déficits antérieurs					XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation						
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer					ZY	
Majoration d'amortissement					XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations						
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9		Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB	XF	
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		Société d'investissements immobiliers cotée	K3		
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		Zone franche urbaine - TE (44 oct. A)	0V		
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC		
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP		
Entreprises nouvelles (44 sexies)				L2		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS	
Déductions diverses (à détailler) Dont déduction exceptionnelle (art 39 dec.)	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	238
Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA		Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB		
Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC		Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD		
Dont déduction except. (art 39 decies F)	YI		Dont déduction except. (art 39 decies G)	YL		
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)				YH		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
				TOTAL II	XH	**238**

III - RÉSULTAT FISCAL			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : **Bénéfice (I - II)**	XI	37 841	
Déficit (II - I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)	XN	**37 841**	XO

147

DÉTAILS - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2022

I - RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

Libellé	31/12/2022 Montant

II - DÉDUCTIONS DIVERSES

Libellé	31/12/2022 Montant
CREDIT FORMATION DIRIGEANT	238

HD

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	
	- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5	
	- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	
	Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	

II - INDÉMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	19 093

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	8X		8Y	
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	9D		9E	
Charges à payer				
TOTAL	9K		9L	
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

HC 1

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Origines			Affectations		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB	
			Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	42 352	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau	ZG	42 352
TOTAL I	0F	**42 352**	**TOTAL II**	ZH	**42 352**

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				31/12/2022	31/12/2021
Engagements					
Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	1 058 461	YQ	585 024	596 052
Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
Détail des postes					
Autres achats et charges externes	- Sous-traitance		YT	127 604	147 084
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée < à 6 mois) J8	51 619	XQ	51 619	46 609
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	32 007	6 791
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	9 122	15 712
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES		ST	492 883	439 567
	Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		ZJ	**713 235**	655 762
Impôts et taxes	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	2 319	2 868
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS		9Z	16 998	6 419
	Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052		YX	**19 317**	9 287
TVA					
Montant de la TVA collectée			YY	167 260	169 575
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	126 800	141 155
Divers					
Montant brut des salaires			0B	286 258	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition			0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			ZK	%	%
Numéro de centre de gestion agréé XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI		ZR		Non
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		

Régime de groupe

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA	Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL	
	Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble JD	Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO	
	Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF	
	Sté mère/filiale ?	JH	N° SIRET société mère	JI	

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2022 Néant [x]

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑨			Plus-values taxables à 19 %
⑩	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪

Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+				
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
Divers (détail à donner sur une note annexe)					
TOTAL					
	(A)	(B) *(Ventilation par taux)*			(C)

Renvois

CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)
CADRE C autres plus-values taxables à 19%

167

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2022 Néant [x]

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	**Imposition répartie**				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR) - sur 10 ans - sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				

	Impostition répartie		**Montant net des plus-values réalisées à l'origine**	**Montant antérieurement réintégré**	**Montant rapporté au résultat de l'exercice**	**Montant restant à réintégrer**
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés) ☐

Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

HT1

⑭ SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2022 Néant [x]

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8% ②	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

1171

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2022 Néant [x]

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés : - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

1 to 7

⑯ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	10
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 256 652
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	**1 256 652**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	17 620
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	**17 620**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	50 113
Variation négative des stocks	OQ	2 174
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	521 363
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	9
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	**573 659**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	OG	**700 613**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	700 613

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE,
veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.

Mono-établissement au sens de la CVAE	EV		X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		1 256 652
Effectifs au sens de la CVAE	EY		10
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du	01/01/2022	au 31/12/2022
Date de cessation	I86		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

⑰ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

N° SIREN	847593498
Dénomination de l'entreprise	ABEILLE VIDANGE 87
Adresse : - N°, Type et nom de voie	404 ROUTE DE TOULOUSE
Adresse : - Code postal	87000
Adresse : - Ville	LIMOGES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou d'actions

Adresse : N° et Voie Pays

Code postal Commune

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre M Nom patronymique / Prénom MILASSIN HENRY

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou d'actions 100

Naissance : Date 05/03/1983 N° Département 88 Pays FR

Commune EPINAL

Adresse : N° et Voie 2 RUE DE PLAISANCE Pays FR

Code postal 87000 Commune LIMOGES

1-1 C7

⑩ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2022 Néant [x]

N° SIREN	847593498
Dénomination de l'entreprise	ABEILLE VIDANGE 87
Adresse : - N°, Type et nom de voie	404 ROUTE DE TOULOUSE
Adresse : - Code postal	87000
Adresse : - Ville	LIMOGES

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° et voie

Code postal Commune Pays

117

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	

PME au sens communautaire [ ] [X]

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	238
Reduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siege est situé au sein de l'UE ou de l'EEE Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt resultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du credit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

Exercice clos le 31/12/2022

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux

Bénéficiaire		Intermédiaire	
Forme juridique / Dénomination Complément de dénomination		Forme juridique / Dénomination Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA		N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie Complément de distribution Lieu-dit, hameau Code postal / Ville / Pays		N°, type et nom de voie Complément de distribution Lieu-dit, hameau Code postal / Ville / Pays	

Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

1+1=1

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2022

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Forme juridique / Dénomination	SARL	ABEILLE VIDANGE 87
Complément de dénomination		
N° SIREN	847593498	
N° de Téléphone		
Adresse - N°, Type et nom de voie	404 ROUTE DE TOULOUSE	
Adresse - Complément de distribution		
Adresse - Lieu-dit, hameau		
Adresse - Code postal / Ville	87000	LIMOGES

Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	3700Z

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2022
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2021
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE

Code monnaie	EUR

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2022

Produits à recevoir	Montant
TICPE T4-2022	1 725

H17

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2022

Charges à payer	Montant
CAP via Emprunt 16420000	3
CAP via Emprunt 16421000	3
CAP via Emprunt 16422000	111
CAP via Emprunt 16423000	5
CVAE 2022	130
TNS	7 013
CONGES PAYES	15 258
CHARGES SUR CONGES PAYES	3 835
FNP	61 603

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2022

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Facture fournisseur - EURO INFORMATION (F_	01/01/2023	31/03/2023	186		
Facture fournisseurnÂ° FA2123294 - SAS LIMO(	01/09/2022	31/08/2023	6 658		
Facture fournisseurnÂ° FA2123674 - SAS LIMO(	01/09/2022	31/08/2023	1 065		
Facture fournisseurnÂ° 2122PART026 - USAL (I	01/09/2022	31/08/2023	3 828		
Facture fournisseurnÂ° FA2123858 - SAS LIMO(	01/09/2022	31/08/2023	1 691		
TNS			836		

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2022

Identification de la société	
Désignation de la société	ABEILLE VIDANGE 87
Numéro SIREN du principal établissement	847593498
Code NAF	3700Z
Adresse du siège social si différente : - N°, Type et nom de voie - Complément de distribution - Lieu-dit, hameau - Code postal / Ville / Pays	

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	37 841
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art.39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit communautre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	37 841
j. Dont résultat net imposable de la concession de licencesd'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de lœoncession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	**37 841**

l.	**III - Bénéfices soumis au taux normal**	**(a. - c. - h. - i.)**
m.	**IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %**	**(d. - j. - k.)**

ABEILLE VIDANGE 87
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 404 RUE DE TOULOUSE
87000 LIMOGES
847 593 498 RCS LIMOGES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 Mai 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à 32 402,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 402,50 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	42 351,93 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	74 754,43 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 74 754,43 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

